



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

Territoire
d'émotions
4 saisons

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO) DE CHARLEVOIX-EST

Avis est par la présente donné par le soussigné en conformité avec les articles 73 et 74 de la Loi sur la fiscalité municipale que le **rôle d'évaluation foncière triennal** tel que préparé par les évaluateurs de la MRC de Charlevoix-Est est maintenant déposé et servira à l'imposition 2025, 2026 et 2027.

Quiconque veut prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau de la MRC de Charlevoix-Est aux heures habituelles d'ouverture, situé au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont.

Toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation, prévue par la section I du chapitre X, concernant le rôle, doit être déposée **avant le 1^{er} mai suivant**. Une telle demande de révision doit être déposée au bureau de la MRC de Charlevoix-Est au moyen de la formule prescrite à cet effet et les frais prévus par le règlement doivent être acquittés, le cas échéant.

Donné à Clermont, ce 31^e jour du mois d'octobre deux mille vingt-quatre

Jean-Christophe Maltais, directeur général et greffier-trésorier